« 42 % des allocataires seraient étrangers » : face aux rumeurs virales, la CAF lance un site de fact-checking en partenariat avec Le Gorafi

10/02/2026 à 12h10



Une rumeur affirmant que 42 % des allocataires de la Caisse d'allocations familiales (CAF) seraient étrangers circule massivement sur les réseaux sociaux, notamment sur TikTok. La CAF dément ce chiffre et indique que la proportion réelle d'allocataires étrangers est de 11 %.

Ces derniers mois, l'organisme fait face à une multiplication de fausses informations concernant les aides sociales. Certaines vidéos affirment, à tort, que l'allocation de rentrée scolaire serait versée sous forme de bons d'achat ou qu'une prime exceptionnelle de 400 euros serait accordée à l'ensemble des allocataires. La CAF explique être « fortement sollicitée pour répondre à des demandes liées à de fausses prestations ».

Pour lutter contre cette désinformation, la CAF a lancé le 6 février un nouvel espace sur son site internet, intitulé «

Contre la désinformation ». Ce portail propose des articles de vérification répondant point par point aux rumeurs les plus répandues, dont celle portant sur la part des allocataires étrangers.

Dans le cadre de cette campagne, la CAF a également noué un partenariat avec le site parodique **Le Gorafi**. Une première publication humoristique annonçant une prétendue aide aux « déménagements d'influenceurs à Dubaï » visait à rappeler que seule la CAF constitue une source officielle et fiable sur les prestations sociales.

RMC